

Image not found or type unknown



Le patron a t'il le droit de faire du chantage

Par **bedot**, le **03/06/2016** à **07:20**

bonjour.

Notre employeur ,nous fait du chantage ,pour avoir des cheques cadeau.

En nous obligent d'aller a un repas du C E soit disant obligatoire.

Je pence qu'il abuse de son statut on est plus des enfants.

Par **morobar**, le **03/06/2016** à **11:59**

Bjr,

SI je comprends bien votre exposé, le CE organise un repas au cour duquel des chèques cadeaux seront distribués par l'employeur, mais certainement au compte du CE.

Effectivement la participation à un repas organisé par le CE ne peut être obligatoire.

Mais si c'et l'employeur qui organise le repas sur le temps de travail (donc temps payé), le salarié a l'obligation d'y assister.

Par **bedot**, le **03/06/2016** à **15:07**

ok, mais si on veut travailler a la place d'aller au repas

il dis qu'il ferait sauter les heures car dans mon équipe on es trois a pas vouloir y allez?

Par **morobar**, le **03/06/2016** à **16:07**

Si je comprends bien l'employeur paie les heures du repas qui a lieu durant l'horaire habituel de travail.

Vous ne pouvez donc y échapper sans faire preuve d'insubordination

Vous n'êtes pas obligé de manger ou boire, mais d'être présent.